



Réunion 28 septembre 2021

---

Présidence : Mme Françoise VALLET

---

Membres : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, ATERO, BEAUVOIS, BERNARD, BUCHETON, LAVALETTE, MAY, NOGUES, PONSONNAILLE

---

Membres excusés : Mme BEAURENAUD, MM. BERFORINI, BONDOUX, DEVOUCOUX

---

Membres invités présents : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER

---

Membre invité excusé : M. TREPKA

---

## 1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

## 2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

## 3. ADOPTION PV

→ **Comité de Direction du 30 août 2021 paru sur le site internet du District le 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

→ **Bureau du Comité de Direction du 21 septembre 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

## 4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

### 4.1. Migration des postes

Vendredi et ce lundi, un informaticien (en relation avec l'informaticien de la LBFC et un interlocuteur de la FFF) est venu au District pour archiver toutes les données de tous les postes avant de migrer sur Office 365. Aujourd'hui l'ensemble de nos postes est migré mais il demeure quelques problèmes mineurs sur lesquels vont se pencher nos informaticiens.

## 4.2. INFOS DNF

### 4.2.1. Budget participatif

La présidente a rencontré ce jour le Conseil Départemental au sujet du dossier présenté dans le cadre du Budget Participatif.

Le projet est éligible. Il nous reste maintenant à organiser la campagne de vote auprès des clubs, des licenciés et amis du football qui devront voter pour que ce projet soit retenu et financé en partie par le Conseil Départemental.

Le projet « U6-U9 : eux aussi ont 'droit au but' » permettrait à chaque club qui a une équipe de U6 à U9 de recevoir une paire de buts sécurisés en aluminium 4mx 1m50 ou 4m x 1m40 lorsqu'il est basculé...

Les clubs seront mis à contribution pour que leurs licenciés et familles apportent leur soutien en votant.

### 4.2.2. Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Initialement programmée le 13 novembre, celle-ci a été avancée au 6 novembre.

Aussi, le Conseil d'Administration de la Ligue a décidé à titre exceptionnel et dérogoratoire à l'article 12.1.1 des statuts de la Ligue, uniquement pour l'Assemblée Générale de la LBFCF du 6 novembre 2021, que les Districts n'ayant pas organisé leur Assemblée Générale selon les dispositions réglementaires, pourront désigner leurs délégués élus au cours de la saison 2020/2021 pour représenter les Clubs de District le 6 novembre prochain.

### 4.2.3. Situation des équipes U13 à compter du 1<sup>er</sup> Octobre

Le Pass Sanitaire ne sera obligatoire qu'à partir de 12 ans et 2 mois, pour permettre aux jeunes de se faire vacciner dès l'âge de 12 ans, et de pouvoir continuer à pratiquer leur sport en attendant le délai des 2 doses et des 7 jours suivant la 2<sup>ème</sup> dose pour obtenir le certificat vaccinal complet. Un décret est en cours de préparation.

### 4.2.4. Footclubs

La Présidente rappelle à tous les clubs l'obligation de mettre en ligne via FOOTCLUBS les 3 membres du bureau (président, correspondant, trésorier) ainsi que les noms, prénoms et coordonnées téléphoniques de chaque responsable d'équipe (éducateur et/ou dirigeant).

### 4.2.5. Licences

Un point comparatif des licenciés arrêté au 27/09/2021 fait ressortir :

Une baisse de 270 licences au total

Une baisse de 98 licences seniors M et F

Une baisse de 53 en dirigeants

Une baisse de 19 en dirigeantes

Concernant les arbitres, le dernier état (27/09/21) fourni par Dominique ATERO, Président de la CDA :

Total : 50 arbitres

Jeunes arbitres : 11

Arbitres seniors : 39

Des dossiers sont en cours de validation.

### 4.3. INFOS LIGUE BFC

Il n'y aura plus d'Arbitres Assistants désignés par les CDA en R3 jusqu'à la Toussaint. Cette décision a été prise par la Ligue, afin de donner un peu plus de marge aux CDA en cette période de manque cruel d'arbitres.

## 5. POINT FINANCIER

### 5.1. Clôture de l'exercice 2021/2021 : intervention de Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes

Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes, présente les comptes clos au 30 juin 2021 pour l'exercice 2020/2021 et indique que le total des charges de l'exercice est de 360.221,55 €, le montant des produits est de 393.595,40 €, ce qui dégage un solde positif de 33.373,85 €.

Elle déclare n'avoir aucune remarque à formuler et annonce qu'elle certifierait les comptes du District sans réserve lors de l'Assemblée Générale fixée le 23 octobre prochain.

Les comptes présentés sont alors validés à l'unanimité.

Madame CELLUCCI propose d'affecter le résultat de l'exercice 2020/2021 en augmentation des réserves de l'association qui s'élèveront à un montant de 468.915,80 € (435.541,95 € + 33.373,85 €).

Cette proposition est actée à l'unanimité.

### 5.2. Validation du Budget Prévisionnel suite modifications

Suite à quelques modifications, Sylvie OSBERY présente le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 d'un montant de 446 700 € (voir annexe).

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 5.3. Situation des clubs à ce jour

La Trésorière indique que 3 clubs n'ont pas réglé leur relevé à ce jour et qu'une relance leur a été faite.

## 6. POINT SUR LES COMPETITIONS

### 6.1 Au niveau Seniors

Bernard MAY indique que 3 matchs en retard se joueront ce dimanche 3 octobre (reportés en raison d'un tour de Coupe de France) et qu'une rencontre reste à positionner en championnat Départemental 2 suite à un arrêté municipal pour terrain impraticable.

**A ce sujet, un vœu sera présenté lors de l'Assemblée Générale du District fixée le samedi 23 octobre prochain (voir annexe).**

### 6.2 Au niveau Jeunes

Alain BUCHETON déplore le nombre important de rencontres reportées lors des deux premières journées en championnats U18, U15 et U13.

## 6.3 Au niveau des Coupes

Bernard MAY indique que le premier tour de la Coupe du Conseil Départemental est fixé ce dimanche 3 octobre avec 9 clubs exempts.

## 6.4 Ententes à entériner

Christophe NOGUES propose d'entériner les ententes seniors et jeunes pour la saison 2021/2022 :

D3B :

- Entente MOUX / BRASSY 1
- Entente CORANCY / CHATEAU ARLEUF 1

D4B :

- Entente CHATILLON / MOULINS ENGILBERT / PANNECOT 2
- Entente CORANCY / CHATEAU ARLEUF 2

Féminines :

- Entente POUILLY / 2F2N 1
- Entente CORBIGNY / CHATEAU ARLEUF 1
- Entente COULANGES / VAUZELLES 1

U18 :

- Entente GUERIGNY URZY / PREMERY / ST BENIN / MONTIGNY 1
- Entente COULANGES / VAUZELLES 1
- Entente RCNCS / MARZY 1
- E. ESN 58 / ST PIERRE / CHANTENAY 1

U15A :

- Entente LA MACHINE / ST BENIN / CHARRIN 1
- Entente ST PIERRE / ESN 58 1
- Entente AFGP 58 / MARZY / RCNCS 2

U15B :

- Entente VAUZELLES / COULANGES 2
- Entente ALLIGNY ST AMAND / ENTRAINS / DONZY 1

U13D2B3 :

- Entente ST BENIN / MONTIGNY 1

U13D2B4 :

- Entente MOULINS / CHATEAU ARLEUF / CHATILLON 1

U13D2B5 :

- Entente LA MACHINE / CHARRIN 1
- Entente ST PIERRE / SLA 09 1

Ces ententes sont validées à l'unanimité sous réserve d'effectuer certaines vérifications relatives au Critérium Féminin.

## 7. ORGANISATION DE L'AG DU 23 OCTOBRE 2021

La Présidente, Françoise VALLET rappelle que l'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 23 octobre prochain au Centre Gérard Philippe à VARENNES-VAUZELLES.

### 7.1. Validation de l'ordre du jour

La Présidente présente l'ordre du jour de cette assemblée (voir annexe).  
Après quelques échanges, celui-ci est acté à l'unanimité.

## 7.2. Validation des vœux

Trois vœux règlementaires du DNF seront présentés par Alain ALDAX : ils portent sur les obligations d'équipes de jeunes, la détermination de l'équipe la mieux classée et une précision relative à la déclaration d'un terrain impraticable pour la phase des matchs « aller » (voir annexe).

Ces vœux sont validés à l'unanimité et seront donc proposés lors de l'AG du 23 octobre prochain.

### Assemblée générale extraordinaire

Il y aura tout d'abord une assemblée générale extraordinaire, en vue de valider des modifications aux statuts, afin de se mettre en conformité avec les statuts types des Ligues et Districts, suite à l'AG fédérale de mars 2021, concernant :

#### [Article 12.4 Attributions](#)

En ce qui concerne l'article 12.4, le Comité de Direction doit proposer à l'Assemblée Générale une répartition des textes entre l'Assemblée Générale, et le Comité de Direction, et donc l'Assemblée Générale vote pour ou contre la proposition qui lui est soumise.

Il est aussi possible de proposer à l'Assemblée Générale de ne faire aucune répartition et donc de lui demander de voter le fait que l'Assemblée Générale restera compétente pour l'adoption et la modification de tous les textes du District.

Les membres du comité de direction décident de rester sur un statut quo par rapport à ce qui est inscrit actuellement dans les statuts du District. **En conséquence le vote sur ce paragraphe 12.4 ne se justifie donc pas.**

#### [Article 12.5.1 Convocations](#)

[...] L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication.

Dans le cas d'une Assemblée Générale **dématérialisée**, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, **le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une A.G. dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.**

## 7.3. Organisation

Un point est fait sur l'organisation de cette assemblée.

Une visite des lieux aura lieu prochainement.

L'installation de la salle sera effectuée le samedi matin à partir de 7 heures.

Deux bureaux de pointage seront mis en place et gérés par MM. Bernard MAY et Alain BUCHETON et Mmes Cécile TOURNOIS et Anaïs TENAILLE.

Une seule candidature a été reçue à ce jour pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale 2021/2022 (secteur Nord) : UCS COSNE/LOIRE.

### **Contrôle Pass Sanitaire**

Il faut que deux personnes se joignent aux bénévoles de l'ASAV afin de contrôler le Pass Sanitaire à l'entrée de la salle.

Se proposent Madame Sylvie OSBERY et Monsieur Alain ALDAX.

### **Récompenses**

Une remise de médailles pour récompenser des bénévoles de clubs, du district, un éducateur, un arbitre se déroulera au cours de cette assemblée.

### **Repas d'après AG**

La question de l'organisation ou non d'un buffet après l'assemblée s'est posée et ce au regard des consignes sanitaires qui doivent être respectées. Il ne pourra avoir lieu dans la salle accueillant l'AG. Le club de l'ASAV l'organisera chez son partenaire, la Pizzeria ITALIA.

## **8. PREPARATION / ORGANISATION VISITES CLUBS**

Suite à la Covid qui nous a éloignés des terrains donc des acteurs du football, des visites dans les clubs pour de libres échanges seront organisées courant octobre sur 7 secteurs géographiques :

### **Secteur 1 : Château-Chinon le 6 octobre à Arleuf (salle polyvalente)**

Moux, Brassy, Lormes, St Péreuse, Montsauche, Corbigny, Château Chinon Arleuf, Corancy.

### **Secteur 2 : Cercy le 14 octobre (foyer municipal à côté du stade)**

Charrin, St Seine, Chatillon, Vandenesse St Honoré, Pannecot, Cercy, Luzy Millay, Moulins.

### **Secteur 3 : Decize le 4 octobre (foyer du stade des Halles)**

St Benin, Cossaye, Chantenay, Druy Béard, Esn 58, Sud Loire Allier 09, Luthenay, Snid, St Pierre, La Machine.

### **Secteur 4 : Varzy le 7 octobre (salle des loisirs)**

Clamecy, Varzy, St Révérien, Tannay, Prémery, St Saulge.

### **Secteur 5 : St Père le 11 octobre (salle de La Bergerie)**

Pouilly, St Père, Chaulgnes, Cosne, Cosnois FC, Alligny St Amand, Entrains, Neuvy, La Charité.

### **Secteur 6 : Coulanges le 12 octobre (salle Jean Massé)**

FC Nevers, Marzy, Nevers Maupas, Nevers Challuy Sermoise, Coulanges, Sauvigny, Imphy, Nevers Banlay, St Eloi.

### **Secteur 7 : Fourchambault le 13 octobre (foyer du stade)**

Garchizy, Vauzelles, Pougues, Montigny, Guérigny Urzy, Fourchambault, St Martin d'Heuille, Garchizy Franco Portugais.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

➔ **Françoise VALLET** indique avoir reçu un courrier pour une demande de rendez-vous concernant une éventuelle reprise d'un club à Chevenon.

↳ **Patrick PONSONNAILLE** suggère aux Présidents de Commissions de motiver leurs décisions afin d'éviter la mise en appel de certains dossiers.

↳ **Guy LAVALETTE** rappelle que trois projets FAFA sont en cours de création (Coulanges pour l'aménagement des vestiaires, Moux pour la rénovation du terrain et Moulins pour l'aménagement des vestiaires et du club house) et qu'il est toujours en attente du montant de l'enveloppe qui sera allouée pour cette nouvelle saison.

↳ **Dominique ATERO** :

- Indique qu'il a organisé une réunion de la Commission du Statut de l'Arbitrage le 27 septembre dernier pour laquelle il ressort 30 clubs en infraction (9 en D1, 5 en D2, 9 en D3 et 7 en D4).
- Informe qu'une Formation Initiale en Arbitrage aura lieu les 29, 30 et 31 octobre 2021 (participation 120 €) à laquelle viendra se « greffer » une Formation Arbitre Auxiliaire avec le même programme et les mêmes horaires (participation 30€).

↳ **Alain BUCHETON** :

- Indique qu'une Formation « Tuteur à l'Arbitrage » pour les catégories U13 aura lieu le 21 octobre prochain.
- Demande de revoir la charte graphique de Sport Comm concernant les flockages des maillots de la Section Sportive des Courlis.

↳ **Laurent BERNARD** :

- Félicite l'ensemble des intervenants pour la parfaite organisation de la remise des dotations à la Section Sportive des Courlis le 23 septembre dernier.
- Indique qu'il a participé avec Nicolas TREPKA à l'Assemblée Générale de l'USEP à La Charité/Loire le 22 septembre.
- Informe que Nicolas a également participé à une réunion de la DSDEN 58 le 27 septembre avec un retour très positif sur les activités sportives mises en place dans les écoles.
- Organisera prochainement des réunions en visioconférence avec les sections sportives dans le cadre de sa mission « Foot en Milieu Scolaire ».

↳ **Anthony ARCHAMBAULT** présente la remise des dotations au Collège des Courlis et la signature de la convention et indique vouloir évaluer les jeunes sur chaque fin de cycle à l'aide d'un support vidéo.

↳ **Sébastien LEMERCIER** indique avoir participé à une réunion relative au schéma organisationnel mis en place au sein de la Ligue BFC.

### Dates

La Présidente rappelle l'agenda du deuxième semestre 2021 concernant les réunions du Comité de Direction et du Bureau :

Bureau : lundi 18 octobre (finalisation organisation AG)

Comité de Direction : mardi 02 novembre 2021

Bureau : lundi 22 novembre

Comité de Direction : mardi 07 ou 14 décembre 2021

### **Rappel dates AG**

AG DNF (Vauzelles) : 23 octobre 2021

AG LBFC (Dijon) : 6 novembre 2021

AG Fédérale (Paris) : 11 décembre 2021

Pour clôturer cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence. L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h30.

**La Présidente du District : Françoise VALLET**



**Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX**



*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*